

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 23 AVRIL 2026**

Publiée sur le site Internet de la Ville : 30 avril 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 avril 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

**Secrétaire de séance** : Mme Véronique BOUCHER

**Membres présents** : 37

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Valérie BOULARD, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Nathalie BRAMET, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Laurence MARTEL, M. Hervé THIBAUD, Mme Arielle HILLENMEYER, M. Raphaël SULTANA, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. Emmanuel MAILLET, Mme Odile LEPINASSE, M. Michel ARACIL, Mme Véronique BOUCHER, M. Samir M'HACHI, Mme Christiane RIVOIRE, M. Stéphane GENIN, Mme Lætitia PEPINO, M. Michel CHAVALARD, Mme Nadia DJELTI, M. Fatih DEMIRAY, Mme Patricia BENZEKRY, M. René SIMILLION, M. Fabien DUFFIT-DALLOZ, Mme Marie ANDREANI, Mme Muriel NÉMOZ, M. Frédéric RENAUD, Mme Lucile MOREL, M. Patrice BADARD, Mme Manon DOYELLE, M. Ledion LAKURIQI, Mme Hélène QUINQUETON, Mme Aline CONCHONNET, M. Hervé LEQUIN

**Membres ayant donné pouvoir** : 6

Mme Alexcia COULY pouvoir à M. Emmanuel MAILLET  
Mme Sandrine CLAUDIN pouvoir à Mme Valérie BOULARD  
M. Alexis CREUSEVEAU pouvoir à M. Fabien DUFFIT-DALLOZ  
Mme Elodie CHAZELLE pouvoir à Mme Muriel ROBIC  
M. Kossi Eric AHIALEY pouvoir à M. Marc DUBIEF  
M. Gabriel SAINT-LOUIS pouvoir à Mme Hélène QUINQUETON

**Délibération n°20260423DEL2**

**PARITE**

**Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité femmes/hommes**

**RAPPORTEURE : MME MURIEL ROBIC**

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 1612-24 du Code Général des Collectivités Territoriales, notre Conseil doit prendre connaissance du rapport annuel établi sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la commune et les politiques qu'elle mène sur son territoire.

Cette année, notre commune a poursuivi son investissement en faveur de l'égalité femme/homme autour des 3 domaines de son action.

Dans le domaine essentiel de la lutte contre les violences faites aux femmes, la Ville a poursuivi son engagement des autours de plusieurs dispositifs :

- dispositif « Angela » de lutte contre le harcèlement de rue, auquel la Ville a adhéré avec les commerçants ;
- dispositif de signalement via des QR code dans les lieux publics et bâtiments municipaux permettant de venir en aide aux femmes victimes de violences et de les rediriger rapidement vers les services compétents ;
- pack première nécessité élaboré par le CCAS, destiné à aider les femmes victimes de violences conjugales amenées à quitter en urgence le domicile familial ;
- soutien à l'association Le MAS pour le logement des femmes victimes de violence et leur accompagnement social.

Dans le domaine de la santé des femmes, notre commune s'est de nouveau associée à la manifestation Octobre Rose, renouvelant ainsi pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive son engagement contre le cancer du sein et le soutien aux femmes qui en sont victimes.

Dans le domaine de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein des services municipaux, la commune a poursuivi le déploiement du plan d'actions 2023/2026. Ainsi des actions concrètes dans les domaines des conditions de recrutement, de l'articulation entre vie professionnelle et personnelle, de la promotion de la mixité des métiers et de la prévention des discriminations et violences sexistes, ont été mises en œuvre.

Le rapport annexé présente les éléments retraçant la politique de la Ville en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein des services municipaux.

En conséquence, je vous demande Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité Femmes-Hommes.

Après délibération, le Conseil Municipal **PREND ACTE** du rapport de M. le Maire.

**Le Maire,**

**Jérémie BREAUD**